M-303

Motion de la commission de l'aménagement et de l'environnement: «Rendre la place du Pré-l'Evêque aux piétons et résoudre les problèmes de parcage: faire d'une pierre deux coups».

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal
lors de la séance du 24 janvier 2005, dans le rapport M-303 A)

MOTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à

– (ré)étudier la possibilité de réaliser un garage collectif souterrain sous la place du Pré-l'Evêque, et ainsi d'en libérer la surface; cet équipement sera affecté exclusivement aux habitants;

– fournir en outre une étude des coûts induits que la mise en exploitation d'une telle construction engendrerait pour la Ville de Genève;

– réserver une dizaine de places de parc à des sociétés d'auto-partage (par exemple Mobility) et à promouvoir massivement ce concept de mobilité dans le quartier des Eaux-Vives, notamment.